

Ce bulletin est une synthèse des principales informations déjà diffusées sur les médias numériques
... mais l'**actualité va très vite ! Se tenir informé de manière régulière est important et simple:**



Application mobile citoyenne.

Actualités en temps réel, alertes, évènements, vie pratique, annuaires, démarches...

Tout Roquettes dans votre poche, facilement.

« Commune de Roquettes » sur:



Synthèse des conseils municipaux des 15 mars, 1^{er} avril et 15 avril 2021.

Voici les principaux points abordés et votés :

- 15 mars 2021 :
 - Création d'un **marché de plein vent**.
 - Création de deux emplois temporaires pour le besoin saisonnier d'activité aux services techniques (espaces verts)
 - **Prescription de la 2^e révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)**, sur la base des objectifs suivants :
 - Tenir compte des évolutions normatives intervenues postérieurement à la révision du PLU de 2013
 - Réexaminer les objectifs d'accueil d'habitants et de développement du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (en particulier, l'objectif de +1000 habitants actuellement fixé à l'horizon 2025),
 - Fixer de nouvelles perspectives de développement de la commune en cohérence avec son statut de commune à développement mesuré.
 - Maintenir la qualité du cadre de vie de Roquettes notamment en garantissant le maintien d'espaces naturels et récréatifs dans le bourg et un équilibre entre urbanisation, espaces naturels et agricoles.
 - Préserver les espaces agricoles à plus forts enjeux.
 - Valoriser le bourg ancien et préserver son bâti traditionnel en encadrant notamment le renouvellement urbain dans ce secteur.
 - Préserver la Garonne et ses abords ainsi que les boisements situés dans ou en périphérie de l'urbanisation.
 - Définir une stratégie en matière de mobilité notamment en favorisant les mobilités douces et en adaptant les infrastructures et stationnements aux besoins actuels et futurs.
 - Poursuivre la diversification de l'offre de logement en adéquation avec les orientations du Programme Local de l'Habitat du Muretain Agglo.
 - Prendre en compte les évolutions de la stratégie économique du Muretain Agglo et la non réalisation de la ZAC Bordes Blanche prévue au PLU de 2013.
- 1^{er} avril 2021 :
 - Décision de prendre acte de la tenue du débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
 - Décision d'instaurer un **permis de démolir sur la totalité du territoire communal**, pour tous travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction
 - Décision d'**opposition au transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme (PLU)** au Muretain Agglo.
- 15 avril 2021 :
 - **Vote des taux 2021 des taxes ménages**,
 - Attribution de **subventions aux associations** et au CCAS,
 - **Vote du budget primitif**.

Intéressé par les procès-verbaux des Conseils Municipaux ? Ils sont disponibles sur le site internet.

Permanences.

Elu de permanence (pour les urgences en dehors des horaires d'ouverture de la mairie) : 06 37 99 75 58

Service urbanisme : en Mairie, lundis 14h-18h, jeudis 9h-12h et 14h-18h, vendredis de 9h-12h. En dehors de ces jours de permanence, prendre rendez-vous au 05.61.72.80.53.

CCAS : en Mairie, lundis 14h-18h, mercredis 9h-12h et 14h-18h, vendredis 9h-12h. En dehors de ces jours de permanence, prendre rendez-vous au 05.61.72.80.52 ou 05.61.72.84.80.

Report de la fête locale.

Au regard des conditions sanitaires incertaines et de la nécessité de prendre une décision quant à son organisation, nous avons dû, à regret, décider de ne pas maintenir la fête locale qui devait se tenir initialement le week-end du 29-30 mai. Nous sommes en discussion avec les forains pour tenter d'identifier une date ultérieure qui serait possible sur 2021. Nous vous tiendrons informé !

Désherbage des trottoirs.

Vous avez pu constater depuis quelques semaines que les services techniques de Roquettes ont commencé le désherbage des trottoirs 👍. Cela fait perdre beaucoup de temps aux agents, au détriment des autres opérations sur la commune telles que : fleurissement, embellissement, réparation de mobilier urbain, tontes, etc. 🙄. Une proposition : et si pendant les horaires où les nuisances sonores doivent être réduites vous preniez un peu de temps pour désherber votre trottoir ?

Accès aux informations d'état civil sur le site internet.

Sur demande de Roquettois qui souhaitaient un accès plus régulier aux informations d'État Civil, nous avons mis en place sur la page des informations légales une section spécifique. Elle sera alimentée de manière périodique.

Fermeture de la mairie en mai.

Exceptionnellement, la mairie sera fermée les vendredi 14, samedi 15 (réouverture lundi 17 mai) et lundi 24 mai 2021. Toutefois, une permanence « élections » aura lieu le vendredi 14 mai de 9h à 12h.

Modification des règles de circulation sur le parking de l'école.

À la demande des usagers et pour sécuriser le parking à l'heure de la rentrée des classes du matin, une nouvelle organisation de la circulation va être mise en place à titre expérimental. À partir du 29 avril, une dépose-minute sera possible devant l'entrée de l'école élémentaire.

À cet endroit, les véhicules ne seront autorisés à s'arrêter que le temps de laisser descendre de voiture l'enfant avec son cartable. Le véhicule sera alors prioritaire par rapport à l'autre file pour quitter le parking tranquillement (voir le plan ci-joint). Nous espérons ainsi une circulation fluidifiée et apaisée et nous savons pouvoir compter sur tous les Roquettois.e.s pour agir sur la sécurité des enfants.

Les nouveautés du Printemps sont arrivées à la médiathèque.

Les nouveautés du Printemps sont arrivées. CD, DVD, romans et documentaires pour petits et grands sont là. Les réservations sont ouvertes !

Elections départementales et régionales 2021.

Pour les doubles scrutin des élections Départementales et Régionales (rappel : nouvelles dates : les dimanches 20 et 27 juin 2021), il sera mis en place une procédure partiellement dématérialisée pour l'établissement des procurations. Cette téléprocédure est possible sur le site <https://www.maprocuration.gouv.fr/>.

Les inscriptions sur la liste électorale se feront jusqu'au 14 mai minuit, en mairie de 9h à 12h, en ligne sur « service-public.fr », par correspondance si le courrier arrive le 14 mai en mairie

Ouverture des inscriptions à l'école pour la rentrée 2021/2022.

Les consignes et dossiers de préinscription pour l'école sont disponibles sur le site internet de la mairie.

[Asso Studio « Comme des Artistes »] Venez danser en ligne !

Pendant cette période de restrictions où les écoles de danse ont interdiction d'accueillir leurs élèves, l'association « Studio Comme des Artistes » propose des cours de danse et comédie musicale en ligne, pour les enfants dès 3 ans jusqu'à l'âge adulte ! Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez les contacter via leur site internet (cf l'annuaire des associations sur le site internet) ou directement par téléphone au 06.23.28.28.07.

Agenda des évènements

08/05 : cérémonie de commémoration au monument aux morts à 11h45 (non accessible au public)

Les mercredis, 15h30-19h00 : marché au parking des écoles

Le maintien et les conditions des évènements seront adaptés aux règles sanitaires applicables

Collecte des déchets

Encombrants : mercredi 12 mai.

Déchets verts : mardis 4 mai, 18 mai et 1^{er} juin